

ver le moyen d'améliorer le régime actuel, puis il a exhorté les gens à l'efficacité.

Monsieur l'Orateur, je ne pensais pas qu'un membre du cabinet libéral aurait l'audace de venir à la Chambre inviter les députés de l'opposition, ou qui que ce soit, à résoudre plus efficacement les problèmes de la manutention et de la commercialisation des céréales. Depuis un an que le gouvernement actuel tente de régler les problèmes du blé gourd, des wagons couverts en nombre insuffisants, des transports difficiles, des bas prix et des exportations moindres, je ne croyais pas qu'un ministre du cabinet libéral serait aussi effronté. Avec de pareils états de service, on pourrait croire qu'ils se sentiraient trop gênés pour lancer des exhortations semblables.

Voyons un peu quelques-uns des derniers chiffres sur les contingentements. J'ai ici un rapport daté du 19 janvier 1970 selon lequel au-delà de la moitié (894) des points de livraison dans les provinces des Prairies ont encore le régime des contingents par unité alors que les autres 893 points ont celui d'un boisseau. A pareille date pour la dernière campagne, au-delà de 900 autres points de livraison avaient des contingents de deux, trois ou quatre boisseaux. Dans la province du ministre et la mienne, la Saskatchewan, à l'heure actuelle 540 points de livraison ont le régime des unités et seulement 419 celui d'un boisseau. Y a-t-il là de quoi être fiers? Y a-t-il de quoi encourager quelqu'un à s'allier au ministre ou au gouvernement libéral pour relever le grand défi de l'avenir?

Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que le ministre a peut-être même des visions de grandeur lorsqu'il a invité tout le monde à se joindre à lui, qu'il s'est peut-être imaginé être le Messie qui ferait sortir l'Ouest du désert. Mais, je crois bien que la plupart des gens voient bien qu'ils ne peuvent compter sur le gouvernement libéral ou sur l'un de ses ministres pour les mener où que ce soit, sauf vers de plus grands ennuis. A mon avis, il faudra trouver mieux que les vieilles rengaines pour régler la crise actuelle. Les cultivateurs en ont assez du gâchis évident que reflète la situation actuelle; ils veulent des résultats, des actes, une politique et un traitement équitable, voilà tout. Cependant, beaucoup d'entre eux se sentent dupes, et de plus d'une façon.

On nous a présenté, vendredi dernier, le rapport de la Commission Barber sur les prix des machines agricoles, qui a trait particulièrement aux tracteurs et aux moissonneuses-batteuses. Le rapport notait qu'en 1968, le prix des divers tracteurs en Grande-Bretagne était de \$337 à \$2,287 moins élevé qu'au Canada. On le sait depuis pas mal de temps mais en dépit de questions posées par les organisations agricoles et autres, le gouverne-

ment libéral n'a cessé de reculer le jour fatidique où il devrait regarder les choses en face.

Le rapport de la Commission poursuit en déclarant que, contrairement aux sociétés privées les sociétés multinationales, représentées dans le cas présent par les grandes sociétés de machines agricoles, sont indépendantes de l'autorité nationale. Il n'y a actuellement aucune autorité internationale qui exerce sur elles le moindre contrôle. L'industrie et le commerce du Canada étant pour une grande part aux mains des sociétés multinationales, l'indépendance qui préside à leurs opérations a des implications d'une portée considérable. Les cultivateurs de l'Ouest du Canada se rendent compte de cette situation et ils attendent maintenant du gouvernement quelque action concrète à la suite du rapport de la Commission Barber.

Parlant des sociétés d'éleveurs, j'ai ici devant moi l'exemple d'un cultivateur qui avait vendu de l'orge de brasserie à la Pioneer Grain Company. Je pense que le ministre des Approvisionnement et Services (M. Richardson) n'est pas sans connaître cette compagnie. La vente portait sur 1695 boisseaux. J'ai vu la facture et elle comportait une liste de déductions longue comme le bras. Tout d'abord, l'inspection du gouvernement et le pesage, \$4.50; le nettoyage, un demi-cent par boisseau. Puis, 415 livres de criblures qui lui ont valu 99c. de crédit; enlèvement des pierres, 5c. par boisseau, et cependant, dans ce cas-ci, le terrain était dépourvu de pierres; frais d'éleveur et de manutention, 3 $\frac{3}{4}$ c. par boisseau; frais de service, 1c. par boisseau; entreposage pour 34 jours, \$19.21 au total, parce que le fermier avait demandé que le chèque soit émis en 1970, car il préférerait recevoir le paiement alors à cause de l'impôt sur le revenu. L'intérêt sur le transport-marchandises, et là encore le fermier a demandé qu'on lui envoie le chèque en 1970, même si la compagnie de céréales pouvait disposer du grain à ce moment-là et l'a vraisemblablement acheminé vers ses marchés—l'intérêt sur le transport-marchandises, 39 jours, total \$1.62; frais bancaires, $\frac{1}{8}$ p. 100. Ces déductions furent faites sur le chèque du fermier avant qu'on lui fasse un paiement quelconque pour son orge de brasserie.

Monsieur l'Orateur, on a beaucoup parlé durant le débat des embouteillages à l'heure actuelle et au cours de l'an dernier. Pour moi, ce sont les chemins de fer qui sont coupables de négligence notoire de ce côté. On me dit qu'il leur manquait 8,000 wagons pour les livraisons à la tête des Lacs durant les trois derniers mois de 1969—8,000 wagons manquants pour expédier ce que la Commission canadienne du blé leur avait demandé de livrer aux points d'expédition à la tête des